

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2021

**Présents** : Émilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Guibert MONGIS, Marie-Hélène GAULTIER, Benjamin HERVÉ, Laurent PAIRASTRE, Stéphane LABIT, Nathalie ROQUET, Bruno RENVOISÉ, Pascale RIBES, Céline VANNIER.

**Excusée** : Laurence DASI.

Ouverture de la séance à 20 H30

Monsieur Guibert MONGIS a été nommé secrétaire de séance.

Madame Le Maire propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

Point N° XI : Déplacement limites d'agglomération – Route de Miremont,

Point N° XII : Contrat assurance statutaire du CDG31

Point N° XIII : Point lumineux vétuste - SDEHG.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité,

L'Ordre du jour s'établit donc de la façon suivante :

**I – APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX  
DES 10 ET 19 MAI 2021**

**II – DEMANDE DE CRÉATION DU SYNDICAT DU RIEUTAREL**

**III – DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DU RIEUTAREL**

**IV – CRÉATIONS DE POSTES**

**V- CRÉATION DE POSTE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE  
D'ACTIVITÉ**

**VI – DÉPIGEONNAGE**

**VII – DEMANDE SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**VIII – EVA – OBLIGATION SURVEILLANCE QUALITÉ DE L'AIR**

**IX – AMF31 – VOYAGE CONGRÈS**

**X – COPROPRIÉTÉ – MME LOSSANT**

**XI – DÉPLACEMENT LIMITES D'AGGLOMÉRATION – ROUTE DE  
MIREMONT**

**XII – CONTRAT ASSURANCE STATUTAIRE DU CDG31**

**XIII – POINT LUMINEUX VÉTUSTE - SDEHG**

**XIV - QUESTIONS DIVERSES**

- Travaux d'intérêts généraux

**I – APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX  
DES 10 ET 19 MAI 2021**

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal, de valider les comptes-rendus des 10 et 19 Mai 2021.

.../...

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les comptes-rendus des 10 et 19 Mai 2021.

### II – DEMANDE DE CRÉATION DU SYNDICAT DU RIEUTAREL

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'après avoir mené, avec l'ensemble des Collectivités concernées (GRAZAC et ESPERCE), des discussions relatives à la création du nouveau Syndicat qui gèrera les 3 écoles du RPI de CAUJAC-GRAZAC et ESPERCE. Il sera dénommé « Syndicat du Rieutarel ».

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents, la création du Syndicat du Rieutarel ainsi que ses statuts.

### III – DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DU RIEUTAREL

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, de désigner des représentants de la Commune au futur Syndicat du Rieutarel, en précisant que cette élection ne sera effective qu'au jour de la création, mentionnée dans l'arrêté préfectoral correspondant.

Après élection au scrutin secret uninominal, sont élus délégués :

1. Délégués titulaires  
Mme Nathalie ROUQUET  
Mme Marie-Hélène GAULTIER  
Mr Laurent PAIRASTRE
2. Déléguée suppléante  
Mme Céline VANNIER

### IV – CRÉATION DE POSTES

Madame le Maire fait part, aux membres du Conseil Municipal, que ce point n'a pas lieu d'être et demande de l'ajourner.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, AJOURNE ce 4<sup>ème</sup> point relatif à la création de postes.

### V- CRÉATION DE POSTE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Madame le Maire rappelle qu'un saisonnier va être embauché pour la période du mois d'Août et propose la prolongation du contrat au niveau du Secrétariat pour une période de 6 mois.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTENT la prolongation du contrat de 6 mois de plus au niveau du Secrétariat.

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2021

### VI – DÉPIGEONNAGE

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a été contactée par une entreprise homologuée pour le dépiageonnage au niveau du centre du Village dont la prestation serait de 1.000 € TTC pour une nuit pour éliminer environ 200 pigeons sur le Village.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, ne souhaitent pas donner une suite favorable à cette proposition.

### VII – DEMANDE SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Madame le Maire fait lecture du courrier de la Bibliothèque municipale en date du 12 Juin relatif à une demande de subvention exceptionnelle pour le changement de logiciel « gestion de bibliothèque (SIGB) » devenu vétuste.

Dans cette proposition, il y a pour :

- La solution de gestion 2.144,00 € TTC
- Le catalogue en ligne 900,00 € TTC

De ce fait, Madame le Maire rappelle que les subventions au niveau des Associations ont été maintenues pour l'année 2020 et 2021, et ce malgré la pandémie.

Les membres du Conseil Municipal, DÉCIDENT :

- **5 voix POUR** donner une subvention supplémentaire
- **8 voix CONTRE.**
- **0 ABSTENTION**

### VIII – EVA – OBLIGATION SURVEILLANCE QUALITÉ DE L'AIR

Madame le Maire fait lecture aux membres du Conseil Municipal, du courrier en date du 7 Juin du Laboratoire Départemental 31 (EVA) relatif à l'obligation réglementaire concernant la surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur des Établissements Recevant du Public (ERP).

Elle rappelle quelques échéances en fonction des types d'établissements tels que :

1. Depuis le 1<sup>er</sup>/01/2008 = les crèches, les haltes-garderies, les écoles maternelles et primaires,
2. Depuis le 1<sup>er</sup>/01/2020 = les collèges, lycées et accueils de loisirs, etc.
3. Avant le 1<sup>er</sup>/01/2023 = tous les autres établissements comme les mairies, les églises, etc.

Madame Dominique LEVRAT se propose de prendre en charge ce dossier et de relever toutes les informations.

.../...

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2021

### **IX – AMF31 – VOYAGE CONGRÈS**

Madame le Maire fait part, au Conseil Municipal, du courrier de l'AMF31 en date du 7 Juin relatif au voyage du Congrès des Maires qui aura lieu du 16 au 18 Novembre prochain.

### **X – COPROPRIÉTÉ – MME LOSSANT**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un syndic bénévole sur la copropriété verticale de 2 lots situés sur la Commune au 3 et 5 Rue du Forgeron et selon le règlement, il n'a de partie commune que le toit.

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée en date du 2 Mai, Madame LOSSANT s'est portée candidate pour être syndic bénévole de ladite copropriété.

Les membres du Conseil Municipal ACCEPTENT à l'unanimité des présents, la création d'un syndic bénévole entre la Commune et Madame LOSSANT Andrée puis MANDATENT Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

### **XI – DÉPLACEMENT LIMITES D'AGGLOMÉRATION – ROUTE DE MIREMONT**

Madame Le Maire rappelle que, compte tenu de l'extension de l'urbanisation en bordure de la RD12, Route de Miremont, il y a lieu de fixer une nouvelle limite d'agglomération.

De ce fait, elle propose aux membres du Conseil Municipal, de déplacer le panneau d'agglomération situé Route de Miremont plus en amont au PR 43+874 de l'entrée de la Commune.

Les membres du Conseil Municipal ACCEPTENT, à l'unanimité des présents, la proposition puis MANDATENT Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

### **XII – CONTRAT ASSURANCE STATUTAIRE DU CDG31**

Madame le Maire expose le courrier du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31) en date du 5 Juillet, portant sur la remise en concurrence 2021 et la demande de participation.

En effet, l'actuel contrat groupe d'assurance statutaire dont le titulaire est le groupement GRAS SAVOYE/AXA France VIE a été résilié au 31 Décembre 2021 par anticipation.

Le contrat avait vocation initialement de durer jusqu'au 31 Décembre 2022.

Cette délibération n'engage donc pas la Collectivité sur une future adhésion au contrat groupe mais charge uniquement le CDG 31 de la passation de ce contrat. Ceci permettra de dispenser la Commune d'organiser une procédure de mise en concurrence.

# MAIRIE DE CAUJAC

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2021

Après discussion, le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité, de :

- DEMANDER au CDG31 de réaliser une mise en concurrence
- INFORMER les Collectivités, une fois la procédure terminée.

### XII – POINT LUMINEUX VÉTUSTE - SDEHG

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal, que suite à la demande de la Commune en date du 4/02 puis au rapport de non réparabilité établi par le SDEHG relatif au point lumineux sis Route d'Escayre, il est fait lecture du courrier en date du 9 Juillet, du SDEHG concernant le plan de projet de rénovation dudit lampadaire.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTENT le plan de rénovation du point lumineux N° 81 sur la Route d'Escayre pour un montant à la charge de la Commune, de 225 €.

### XII – QUESTIONS DIVERSES :

- **Travaux d'Intérêts généraux** = Ceux sont des personnes en difficultés qui sont placées pour faire leurs heures, dans différents services comme le Technique. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ne souhaitent pas donner une suite favorable.
- **PA modificatif** : L'opération MOUSSOU sur la Route de Saverdun a fait l'objet d'un dépôt de permis modificatif en tenant compte du rapport du SYMAR suite aux inondations de 2018.
- **Location Salle des Fêtes et Polyvalente** : Après discussion, le Conseil Municipal, DÉCIDE, à l'unanimité, de fermer la Salle des Fêtes aux particuliers, vu le contexte actuel toujours présent (COVID) et de laisser ouvert pour les Associations, les 2 salles, en respectant les gestes barrières et port du masque.
- **Courrier d'un administré par au terrain tir à l'arc/pétanque** : Mise en garde sur la dangerosité par rapport au tir à l'arc et étude pour la mise en place d'un terrain sur le stade : voir pour 2, le long des arbres (petite ombre)

Fin de séance à 22h20